

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

| Dates | Lieu de résidence | Votre contribution |
|------------|-----------------------------|---|
| 10/03/2025 | Juvigny-les-Vallées | mettre a disposition des entreprise ou route pour travailler rendre la route de st Quentin ou st Martin aux pietons et aux cyclistes |
| 10/03/2025 | Juvigny-les-Vallées | meilleur delai pour nos livraisons ,pour nos urgences en agriculture |
| 10/03/2025 | Juvigny-les-Vallées | danger sur les routes actuelles croisement et virages dangereux |
| 10/03/2025 | Saint-Martin-des-champs | Bonjour, L'objectif principal affiché de cette nouvelle route est de désenclaver l'ouest du Mortanais, or en lisant le dossier technique on se rend compte qu'elle n'apporterait qu'un gain d'une seule petite minute par rapport à la route passant par Saint Quentin. Parler de "désenclavement" pour une minute gagnée me parait très exagéré. En plus de ça le dossier technique ne considère pas le trajet passant par Ducey. Or il suffit de faire un petit tour sur Google Maps pour se rendre compte que pour rejoindre l'A84 le plus rapide est de passer par Ducey et que ça restera plus court qu'avec la nouvelle route. Elle n'apporterait donc aucun "désenclavement" de la zone. Concernant le deuxième objectif principal qui est la liaison inter quartier entre Saint Senier et la ZA de la baie. Dans l'étude il est mit que le contournement ferait peut être gagner 2 min entre la RD5 et le sud de la RD103. Sauf que les automobilistes ne vont pas jusqu'à la RD103 pour aller à la ZA de la Baie, il vont majoritairement viser la zone autour du rond point de Jardiland. Or la nouvelle route n'apportera aucun gain de temps. Donc les gens vont majoritairement continuer à passer par le bourg de Saint Martin. Il n'y aura que très peu d'amélioration pour les riverains du bourg tout en dégradant bien plus fortement le confort des habitants de Saint Loup. En plus du peu d'intérêt de cette route pour les automobiliste, elle va dégrader les beaux paysages de bocages de cette zone, elle aura des impacts environnementaux très fort et pour couronner le tout elle supprimera des dizaines d'hectare de terres à nos agriculteurs qui n'ont pas besoin de ça en ce moment. Enfin la manche se targe de posséder le plus long réseau routier de France alors que ce n'est que le 49eme département en terme de superficie.. Je pense donc qu'il est temps d'arrêter de dépenser de l'argent à faire des routes qui sont bien assez nombreuses comme ça et de le focaliser à la sécurisation et l'entretien. |
| 10/03/2025 | Juvigny-les-Vallées | Je souhaite le contournement Sud-Est d'Avranches pour de multiples raisons : rapidité, économique. |
| 10/03/2025 | Mortain-Bocage | Il faut faire le contournement Sud-Est d'Avranches pour des raisons de logistiques et matériels et écologique. |
| 10/03/2025 | Juvigny-les-Vallées | accès plus facile a A84 + de securite pour les pietons et les cycliste moins de trafic daans ST MARTIN desCHAMPsmoins de polutions dans les bourgs et les zones residanciel |
| 10/03/2025 | Juvigny-les-Vallées | accès plus faciles moins pollution dans les bourgs moins de risques pour les cyclistes et pietons plus rapides pour les secours |
| 10/03/2025 | Juvigny-les-Vallées | Je voudrais le contournement, comme je l'empeinte souvent .les routes ne sont plus adaptées pour notre région. J'espère que ça va aboutir je vois que juvigny les Vallées et Mortain et Sourdeval nous sommes délaissé. |
| 10/03/2025 | Juvigny-les-Vallées | securite des pietons des cyclistes accès plus facile pour les pompiers |
| 10/03/2025 | Saint Loup | Pour moi, je ne vois pas l'intérêt de créer cette route et gaspiller l'argent public. Surtout que cette dernière ne contourne pas et ne rejoint pas la commune de Pont sous Avranches. Alors que c'est plutôt de se côté là qu'il faudrait regarder. La route qui passe par la carrière est vraiment dangereuse et beaucoup de poids lourds l'empeinte. Pour moi, il y a déjà des infrastructures routières pour désenclaver l'ouest du mortanais. Les poids lourds, on a la possibilité de rejoindre l'autoroute en rejoignant l'axe St Hilaire du Harcouët/Ducey/A84. De plus, combien de personnes l'empeinteront ? Détruire des terres agricoles, ... En ce qui me concerne, je préférerais largement que l'argent serve à améliorer la route qui va à Pont et aussi l'axe Avranches Granville. |
| 10/03/2025 | Autre commune du sud Manche | Bonjour, Pour moi serait un plus si ce contournement se concrétise, étant habitant de la godefroy ça me serait plus pratique d'accéder à A84 et à la zone de cromel sans passer par saint martin des champs qui n'est pas du tout adapter. |
| 10/03/2025 | Avranches | Avis favorable pour la création du contournement sud-est d'Avranches. |
| 11/03/2025 | Juvigny-les-Vallées | Bonjour, La nécessité de faire le contournement, Facilité l'accès à l'A 84 Désengorgement de la commune de ST Martin des Champs Sécurité pour les usagés Pour le transport, et les entreprises |
| 11/03/2025 | Saint-Martin-des-champs | Bonjour, Je suis très défavorable à ce projet pour les raisons suivantes : Cout financiers et environnemental bien que trop élevé par rapport aux bénéfices (accidentologie qui est faible, pas de croissance de population et faible gain de temps). Pour ce qui est du transit dans le bourg de St Martin, il suffit de l'interdire au poids lourds (et de verbaliser le nom respect) et de placer la future gendarmerie près de l'A84 ou du contournement actuel d'Avranches. Le budget économisé pourrait être alloué à un projet environnemental local. |
| 11/03/2025 | Saint-Senier-sous-Avranches | Je comprends que les habitants de St Martin soient gênés par le passage de camions mais habitant en bordure de la D5 je constate qu'il est déjà compliqué de sortir de chez moi à cause de la circulation de tous types de véhicules et de leur vitesse à la sortie du virage près de mon domicile. Je crains fort que la déviation n'amène encore plus de circulation, de nuisances sonores et de dangers si elle se concrétise. Avez-vous pensé aux riverains de la route départementale 5 à proximité de Saint Senier ? N'est ce pas injuste de soulager les habitants d'une commune pour reporter les nuisances sur les habitants d'autres communes notamment celles de St Senier sous Avranches et de St Ovin? En conclusion, je suis opposé à ce projet. |
| 11/03/2025 | Saint-Quentin-sur-le-Homme | Je suis CONTRE ce projet de CSEA |
| 11/03/2025 | Juvigny-les-Vallées | Je suis pour le contournement d'avranches afin de desservir au mieux toutes les entreprises des milieux ruraux (usines, industrie, agriculture) nous devons garder nos entreprises pour faire vivre nos petites communes |
| 11/03/2025 | Saint-Martin-des-champs | Bonjour Comment pensez-vous procéder pour limiter l'impact économique sur les exploitation agricole concernées. Comment allez-vous procéder pour retrouver le foncier perdu par les exploitants? |
| 11/03/2025 | Juvigny-les-Vallées | J'emprunte régulièrement l'A84 et le contournement sera un plus et cela m'évitera de passer dans le bourg de SAINT QUENTIN SUR LE HOMME. |

| | | |
|------------|-----------------------------|---|
| 12/03/2025 | Saint-Martin-des-champs | Bonjour, un projet qui sera très peu emprunté. Les conducteurs iront au plus court, c'est à dire par la rue de la baie. Je trouve ce projet inutile !!! Si vous voulez être efficace, il faut revenir au projet initial de la construction de la deux fois deux voies. |
| 13/03/2025 | Saint-Quentin-sur-le-Homme | Aucun intérêt à part enlever encore des terres agricoles |
| 13/03/2025 | Autre commune du sud Manche | Je suis opposée à ce projet qui va encore supprimer des terres et apporter des nuisances sonores et visuelles. Encore des arbres abattus, encore des haies rasées...Mais bientôt il ne sera plus possible de bétonner à tout va, les commanditaires du projet sont donc pressés. Pour autant, je vois que ces terres appartiennent à l'Etat et sont gérées par la SAFER. Les expropriations ont donc déjà eu lieu. Mon opposition à ce projet est donc de pure forme et mon avis destiné à finir en classement vertical, comme c'est le cas dans toute démarche démagogique. Les dés sont jetés et je le regrette amèrement. |
| 13/03/2025 | Autre commune du sud Manche | Pourquoi ne pas faire un contournement d'avranches bien plus à l'est que proposé histoire de désenclaver également les territoires oubliés du sud Manche, comme le Mortainais ...qui s'étend ...loin mais il paraît qu'on est aux portes du Mont Saint Michel (on paye d'ailleurs des impôts)...alors ouvrez les ... merci de m'avoir lue. |
| 13/03/2025 | Avranches | Bonjour, projet inutile, à contre courant des préoccupations actuelles. je fais régulièrement la route dans cette partie Est d'Avranches. les seules ralentissements que j'ai vu, c'étaient quand il y avait des travaux. Vous confondez Avranches avec Caen, Rennes ou Nantes qui sont saturées. projet qui va enlaidir encore nos campagnes, du béton encore du béton, dépenser de l'argent publique pour un projet demandé par qui les habitants?(non). prévoyez plutôt une enveloppe pour améliorer la Rd 47 et la Rd 5, des vrais nids à poules qui elles vont vers le pays mortainais contrairement à ce projet. pour les pompiers et la gendarmérie, c'est peut être eux qui ne sont pas là ou il faut. et dans quelques années se sera quoi ? prolonger et agrandir cette route pour en faire la continuité de l'A84. c'est comme la D973, elle est belle cette voie mais elle sert à qui ? elle rappelle l'époque du covid quand il n'y avait plus personne sur les routes. on est tout seul dessus. Donc CONTRE ce projet. |
| 13/03/2025 | Le Mesnil-Ozenne | Le projet de contournement ne solutionne pas la forte circulation sur le carrefour de la croix au bas à Saint-senier sous avranches. Ça reste un endroit trop dangereux au vue du nombre de véhicules qui empruntent la départementale numéro 5. |
| 13/03/2025 | Saint-Ovin | il est impératif de sécuriser la D5 notamment avant et après SAINT-OVIN, en effet nous constatons des vitesses excessives, et des enfants marchent le long de cette route pour le bus scolaire. Le maire alerte depuis des années sur ce problème qui n'est pas pris en compte. |
| 13/03/2025 | Saint-Martin-des-champs | Bonjour. Où est l'utilité de cette route? Cela ne va pas alléger l'axe passant par St Martin des champs car ce sont des habitués qui l'a pratiquent et des locaux. Ensuite il serait plus judicieux d'améliorer le tronçon de A84 au pied d'Avranches en créant une 2X3 VOIES. Ensuite, c'est à nouveau une disparition et destruction de terre agricole et d'espace nature: il y a une jolie vallée fluviale(le lait bouilli) et une population assez fragile de diverses espèces sauvages comme le lièvre, la hulotte, la salamandre tachetée et j'en passe. L'utilité publique de cette toute est loin d'être évidente sans parler des nuisances qu'elle créera sur divers hameaux. |
| 14/03/2025 | Saint-Martin-des-champs | Le projet serait pas mal mais qui va encore mettre la main à la poche, qui va payer pour ces travaux ? Malheureusement ce sont encore les mêmes !!!!! Il me semblait que l'Etat n'avait plus d'argent ?!?! Le contournement AVRANCHES-GRANVILLE est déjà un fiasco une perte d'argent encore pour le contribuable !!!! |
| 14/03/2025 | Avranches | Ce projet me questionne beaucoup. Bien qu'ils ne s'agissent pas des mêmes lignes budgétaires, il m'apparaît plus opportun de flécher des sommes comme celles ci dans vos missions d'action sociale, d'autonomie ou encore dans les collèges. Avec l'expérience du contournement de Marcey les grèves, nous n'avons pas observé de changements significatifs. Je suis plutôt défavorable |
| 14/03/2025 | Saint Loup | Ce projet de contournement Est d'Avranches est contestable à plusieurs niveaux : 1. **Ancienneté et abandon passé** - Son fondement en 1990 soit plus de 30 ans qu'il est en gestation, a raisonnablement conduit l'Etat « pourtant dispendieux », à abandonner le projet en 2015. 2. **Priorités locales biaisées** - Ce contournement semble servir davantage les intérêts du maire d'Avranches au détriment de l'agglomération, bien que des mesures efficaces aient été prises à Saint-Martin-des-Champs pour réduire la circulation : dos d'âne, limitation à 30 km/h, stops, etc. 3. **Impact environnemental considérable** - Destruction des zones naturelles sensibles et des ruisseaux de la Porte et du Moulinet, en contradiction avec la loi "Grenelle 1" du 3 août 2009 sur la réduction des gaz à effet de serre. 4. **Impacts sur les riverains** - Détérioration irréversible des zones agricoles, écologiques et récréatives, affectant directement les habitants. 5. **Lacunes dans les études préalables** - Les études préalables sont fondées au doigt mouillé par une consultation de 11 citoyens le 7 juillet 2022 et la soupe de nos élus. 6. **Coût financier non justifié** - Un budget initial estimé à 17 millions d'euros, qui pourrait être multiplié par deux ou trois, selon des précédents comme Flamanville. Cela pèse directement sur les finances publiques. N'avons-nous pas d'autres priorité que de mobiliser nos moyens et notre énergie pour contester un projet lunaire ? |
| 14/03/2025 | Saint-Quentin-sur-le-Homme | Bonjour. Je suis favorable au projet. Elle permettra de réduire les flux de véhicules dans les bourg de Saint martin des champs et de Saint Quentin sur le Homme. Cependant, il faut faire attention de ne pas fractionner les parcelles agricoles sur l'emprise de la déviation. |
| 14/03/2025 | Saint-Martin-des-champs | L'impact réel et attendu laisse songeur au regard des derniers projets routiers menés ici et là. En revanche le manque d'infrastructure cyclable sur les voiries départementales qui traversent la ville est criant. |
| 14/03/2025 | Saint Loup | Ce projet est incomplet puisque la liaison rd5 échangeur36 n'est plus au programme. Ce projet coupera les villages (Marcilly, Les Chéris, St Ovin, St Quentin, St Loup) et leurs hameaux d'Avranches. Les usagers se rendant à la zone de la baie continueront d'emprunter la rd247 et n'accepteront de faire un détour par cette nouvelle liaison (exemple contournement de Marcey). Concernant le désenclavement du Mortainais, Avranches n'est un point de passage uniquement pour aller sur Granville mais en aucun cas pour se rendre à Caen ou Rennes. Sécuriser, aménager et entretien l'existant sera déjà une belle évolution. Par exemple : Sécuriser le carrefour rd5/rd247. Entretien et améliorer la rd247 entre la rd5 et la rd104. Améliorer la rd103 liaison rd78/rd47. Entretien la rd47 de St Loup à Isigny. Pour conclure attention à ne pas faire un Marcey bis plaisir à quelques élus dont le but est électoraliste..... |

| | | |
|------------|-----------------------------|---|
| 14/03/2025 | Saint Loup | <p>Ce projet est incomplet puisque la liaison rd5 échangeur36 n'est plus au programme.</p> <p>Ce projet coupera les villages (Marcilly, Les Chéris, St Ovin, St Quentin, St Loup) et leurs hameaux d'Avranches.</p> <p>Les usagers se rendant à la zone de la baie continueront d'emprunter la rd247 et n'accepteront de faire un détour par cette nouvelle liaison (exemple contournement de Marcey).</p> <p>Concernant le désenclavement du Mortenais, Avranches n'est un point de passage uniquement pour aller sur Granville mais en aucun cas pour se rendre à Caen ou Rennes.</p> <p>Sécuriser, aménager et entretien l'existant sera déjà une belle évolution.</p> <p>Par exemple:</p> <p>Sécuriser le carrefour rd5/rd247.</p> <p>Entretien et améliorer la rd247 entre la rd5 et la rd104.</p> <p>Améliorer la rd103 liaison rd78/rd47.</p> <p>Entretien la rd47 de St Loup à Isigny.</p> <p>Pour conclure attention à ne pas faire un Marcey bis plaisir à quelques élus dont le but est électoraliste.....</p> |
| 14/03/2025 | Mortain-Bocage | Aucun intérêt et aucun désenclavement du mortainais grâce à cette route. Il faut une deux fois deux voies passant par Mortain et rejoignant la A84. C'est la seule chose qui puisse désenclaver le mortainais !!!!! |
| 15/03/2025 | Saint-Senier-sous-Avranches | <p>Bonjour,</p> <p>Quand je vois actuellement l'intensité de circulation sur la route menant la d5 à Pont sous Avranches (rte apilly).</p> <p>Régulièrement dans les heures de pointe, la circulation est quasiment à l'arrêt des qu'il y a un poids lourd. Je me demande comment cette route va accueillir l'augmentation de circulation de la D5, sachant que cette route nous amène à l'hôpital.</p> <p>A mon goût, avec le contournement on va peut être limité la circulation dans le bourg de St Martin mais on va décaler le problème sur le nord d'Avranches. Et la route D5 sera dangereuse parce que énormément de bourgs et d'entreprise débouche sur cette route.</p> |
| 15/03/2025 | Avranches | <p>Merci d'oublier ce projet coûteux inutile</p> <p>Favoriser la nature et économiser l'argent public</p> |
| 15/03/2025 | Juvigny-les-Vallées | <p>Sécurité = Eviter le trafic de véhicules lourds sur des routes non adaptées et des centres bourgs</p> <p>Sécurité = Eviter les traversées de ST Martin ou ST Quentin</p> <p>Sécurité = organiser les différentes routes et voies d'accès en les spécialisant (agricultures, circulation poids lourds, Véhicules légers, vélo et piétons)</p> <p>Sécurité = permettre aux pompiers et gendarmes d'accéder plus rapidement et en sécurité à l'A-84</p> <p>Ecologie = Réduction des stop & go</p> <p>Economie = Permettre à Juvigny une attractivité pour les conjoints avec un élargissement de la zone de recherche d'emploi (St-James par exemple).</p> <p>Attractivité et loisir = Accès plus aisé à l'A84 et aux zones d'activité</p> |
| 15/03/2025 | Avranches | Complètement inutile si on compare l'investissement financier et le gain de temps. Sans parler de la destruction de zones humides |
| 15/03/2025 | Poilly | Totalement contre. Il n'y en a aucunement besoin. Le trafic n'est jamais chargé il y a rarement des bouchons. Ce serait un gâchis écologique, environnemental et social que d'imposer ce contournement. |
| 15/03/2025 | Autre commune du sud Manche | Je suis pour ! |
| 15/03/2025 | Poilly | Non merci ce contournement ne sera en aucun cas utile mais plutôt un désastre écologique et environnemental. La baie du mont St Michel est déjà trop impactée par le désastre routier et la pollution qui en découle |
| 15/03/2025 | Avranches | <p>Projet non abouti, puisque la liaison RD5 vers A84 Ponts est tombé au oubliettes alors que cette liaison est très utilisée, bouchonnée au niveau du carrefour St Etienne et accidentogène.</p> <p>A l'origine, ce contournement n'avait de sens que s'il raccordé la N175 au niveau de St Quentin à l'A84 au niveau de Ponts.</p> <p>Tel quel, il ne changera pas les habitudes des usagers, le résultat sera comme le contournement de Marcey... loin des objectifs et décevant pour les riverains.</p> |
| 15/03/2025 | Marcilly | <p>J'ai beaucoup de mal à comprendre comment cette liaison va désenclaver le Mortenais.</p> <p>Lorsque je tape sur maps ou autre Mortain/Rennes ou Caen aucun itinéraire ne passe par Avranches.</p> <p>J'ai également du mal à croire à l'utilité d'une liaison St Senier/Zone de la Baie d'autant qu'elle sera plus long de quelques km.</p> <p>Il serait probablement plus utile et moins coûteux d'emménager l'existant.</p> |
| 15/03/2025 | Avranches | Protégeons notre nature et notre beau paysage! Les routes existantes sont suffisantes! Je suis contre la construction d'une nouvelle route, surtout pour gagner 2mn! |
| 15/03/2025 | Ducey-les-Chéris | <p>Favorable et supporter de ce contournement. il est nécessaire de désenclaver le sud manche où la circulation est de plus en plus dense.</p> <p>L'A84 nous a rapproché de Rennes, de Caen et de leurs attraits économiques; il faut continuer dans ce sens et permettre au plus grand nombre d'emprunter cet axe.</p> |
| 15/03/2025 | Avranches | Je suis contre ce projet, anti écolo |
| 15/03/2025 | Avranches | La construction d'une route de détournement serait une catastrophe écologique de plus! Il est temps que nos représentants face le lien entre le déclin de la biodiversité et la bétonisation des sols. Le monde de demain ne souhaite pas vivre sur une planète morte où l'on pourra gagner quelques minutes de temps de trajet. Dépensons l'argent de nos impôts dans des projets de reconstitution de zones naturelles. |
| 15/03/2025 | Le Grand-Célland | <p>Je ne vois pas l'intérêt de cette déviation si le projet nord d'Avranches n'est plus d'actualité.</p> <p>Sa va juste décaler le problème sur d'autres axes</p> |
| 15/03/2025 | Saint-Ovin | <p>La route st ovin st Quentin serait aménagée pour accueillir les poids lourds de nos jours. Ça coûterait certainement moins chère et éviterait de perdre des bonnes terres agricoles et de nuire aux habitants de ce périmètre.</p> <p>La route st ovin st Quentin est dans un état vraiment pas acceptable en 2025!</p> |
| 15/03/2025 | Saint-Quentin-sur-le-Homme | Le problème à st Quentin c'est les véhicules venant de Ducey et non de Mortain. |
| 15/03/2025 | La Chapelle-Urée | <p>En temps que chauffeur poids lourds je prendrai toujours par la route st ovin st Quentin pour rejoindre L'A84.</p> <p>Si seulement 2min de gagner et une côte à 10% et plusieurs ronds points, niveau consommation Je serai toujours mieux par la route actuelle.</p> |
| 15/03/2025 | Avranches | Et la survie des exploitations agricoles concerné personne en parle. Et la décote des maisons à proximité et des exploitants agricoles |
| 15/03/2025 | Avranches | C'est un très bon projet de favoriser la circulation au sud est d'Avranches |
| 15/03/2025 | Le Mesnil-Ozenne | Aucun intérêt pour rejoindre l'autoroute, par st Quentin c'est très bien. La route devient un peu vétuste par contre. |
| 15/03/2025 | Avranches | Plutôt voir le contournement de Précey que celui d'Avranches. Aucun intérêt la circulation et fluide sauf route d'Apilly. |
| 15/03/2025 | Hors département | <p>Gâchis écologique pour un gain de temps de route minime</p> <p>Concernant les objectifs recherchés (annoncés sur le site internet et p.12 du dossier), au-delà des remarques formulées par la suite, il est possible de réaliser les commentaires suivants :</p> <p>1/ Désenclaver l'ouest du Mortainais (Juvigny-les-Vallées), en améliorant l'accessibilité du territoire</p> <p>Ce point semble de prime abord surprenant dans la mesure où le projet se situe à plus de 20 km de Juvigny-les-Vallées et 30 km de Mortain. Quel est l'état du trafic sur les connexions existantes avec l'A84 depuis cette zone (RD557, RD976 et RD977) ? Quels impacts</p> |

chiffrés sont attendus pour ce désenclavement ? Comme mis en évidence par la suite, le gain annoncé de 1 min sur le temps de trajet semble fragiliser grandement cet argument. Des enquêtes auprès de la population et des entreprises concernées ont-elles été réalisées afin de vérifier la pertinence de la solution proposée ?

2/ Créer une liaison inter-quartiers entre Saint-Senier-sous-Avranches et la Zone d'Activité de la Baie

Avez-vous vérifié la pertinence de cette nouvelle liaison selon le tracé du projet (enquêtes de terrain, ...) ? La population concernée éprouve-t-elle des difficultés à se rendre dans la Zone de la Baie, et est-ce un enjeu pour elle dans la mesure où de nombreux commerces et zones d'activités se trouvent à proximité ? Le cas échéant, le tracé de cette nouvelle route permettrait-elle de les résoudre ? Si oui dans quelles proportions ?

3/ Améliorer le cadre de vie des riverains de la RD 247, en apaisant le trafic en transit dans le centre-bourg de Saint-Martin-des-Champs

Le trafic sur la RD247 semble pourtant essentiellement constitué de desserte locale (très nombreux lotissements, ...), et semble loin de la saturation. Avez-vous estimé un taux de saturation de cet axe ? Quel est le nombre quotidien de poids-lourds l'empruntant ? Avez-vous chiffré le trafic de transit par rapport au trafic global, et son rôle dans l'éventuelle saturation de cet axe ? Avez-vous estimé dans quelles proportions ce trafic de transit et le trafic poids lourds pourraient chuter grâce au projet (au-delà de l'analyse globale fournie par l'étude de trafic) ? D'autre part, avez-vous noté des plaintes des riverains concernés vis-à-vis du trafic sur la RD247 ? Si oui dans quelle mesure estimez-vous que le projet pourrait les atténuer, et cette éventuelle amélioration ne serait-elle pas contrebalancée par les nouvelles nuisances générées par le projet auprès d'une population habitant aujourd'hui dans des zones « très calmes » ?

4/ Diminuer l'accidentologie

Quel impact chiffré sur l'accidentologie, décrite au dossier et à l'étude de sécurité, le projet permettrait-il d'apporter ? Comme mis en évidence par la suite, l'impact direct faiblement positif et les impacts indirects négatifs du projet semble fragiliser grandement cet argument. N'existe-t-il pas d'autres solutions pour atteindre un résultat équivalent voire supérieur sur ce point (notamment à propos des intersections entre les RD5 et RD247 et entre les RD103 et RD110) ?

5/ Désenclaver la caserne des sapeurs-pompiers d'Avranches et la future gendarmerie, compte-tenu de leurs enjeux d'intervention sur l'autoroute A84 et au Mont-Saint-Michel

Ce point serait effectivement une conséquence positive du projet, mais ne semble pas pouvoir en être une justification dans la mesure où la problématique rencontrée consiste en une implantation de ces casernes éloignée de l'A84, et non en une en un éloignement trop important de cet axe par rapport aux casernes. En d'autres termes, s'il est constaté un temps excessif pour que ces services de secours rejoignent l'A84, ne serait-ce pas davantage en raison d'une implantation peu adaptée des casernes plutôt qu'en raison d'un manque d'infrastructures routières ? De plus, comme mis en évidence par la suite, le fait que l'impact du projet sur ce point ne soit pas chiffré et que les principaux concernés n'aient pas encore été consultés semble fragiliser grandement cet argument.

Il est indiqué en p.8 du dossier que l'État a renoncé à la construction du contournement Est d'Avranches en 2015. Pouvez-vous préciser les raisons l'y ayant poussé ? A la lumière de ces éléments, pouvez-vous décrire en quoi la reprise du projet par le Département serait une initiative pertinente ? Quelles dispositions sont prises pour ne pas rencontrer les mêmes difficultés ?

En p.9 du dossier il est cité l'extrait suivant du SCoT à propos du désenclavement de l'ouest Mortainais : « le trajet nécessite la traversée d'Avranches, ce qui est pénalisant, en particulier aux heures de pointe. Ce handicap limite l'installation d'activités économiques sur l'Est du territoire, en particulier celles qui ont d'importants besoins logistiques. »

Pour le premier point, avez-vous chiffré le temps supplémentaire nécessaire à la traversée d'Avranches pour les usagers effectuant le trajet Mortain-A84 ? Quelle réduction de ce temps de trajet est attendue grâce au projet ? Quelles seraient les solutions alternatives pour atteindre un résultat semblable ?

Pour le deuxième point, au vu des déjà nombreuses zones d'activité sur le secteur, est-ce bien nécessaire de favoriser l'installation de nouvelles activités économiques à l'Est du territoire ? Même si c'était le cas, est-ce bien raisonnable de viser des activités avec « d'importants besoins logistiques », gourmandes en infrastructures routières, alors que ces mêmes infrastructures sont déjà existantes ailleurs sur le territoire ?

Le dossier semble présenter une contradiction puisqu'un objectif recherché pour le projet est d'« Améliorer le cadre de vie des riverains de la RD 247, en apaisant le trafic en transit dans le centre-bourg de Saint-Martin-des-Champs » (p.4), alors que p.10 du dossier il est indiqué que « Globalement, le trafic est ainsi modéré ou faible sur les axes du secteur » (y compris RD247 fréquentée à hauteur de 3 791 véhicules/jour). Pouvez-vous donc expliquer en quoi le cadre de vie des riverains de la RD247 nécessite d'être amélioré ?

En p.13 du dossier sont reprises les conclusions de la concertation sur les déplacements routiers menée par le Département en 2022. Il est notamment précisé que selon les manchois interrogés « l'agrandissement [du réseau routier départemental] n'apparaît pas comme une priorité ». La création de nouvelles routes est soutenue par une petite partie des habitants quand d'autres en soulignent les impacts négatifs, ou jugent qu'elle n'est pas prioritaire. Ces résultats invitent ainsi à évaluer finement la plus-value de chaque projet routier et à mettre en perspective celle-ci avec les impacts induits sur l'environnement et la population. ». Aussi, avez-vous appréhendé l'acceptabilité sociale de ce projet, qui va manifestement à l'encontre des attentes des habitants du territoire ?

Il est indiqué p.14 du dossier que le Département dit suivre « une logique d'allocation efficiente de ses ressources », en citant plusieurs exemples dont l'aménagement routier sur l'axe Granville/Avranches, à proximité immédiate du projet et dont l'utilité ne fait aucun doute. Le rapport entre les coûts économiques et les avantages de ces deux projets est-il bien équivalent ?

En p.15 du dossier il est rappelé le contexte national dans lequel s'inscrit le projet : objectif de baisse des émissions des gaz à effet de serre, objectif de zéro artificialisation nette, réglementation environnementale. Avez-vous une première estimation chiffrée permettant de mesurer à quel point le projet va à l'encontre de ces enjeux ? Cet impact est-il bien justifié au regard des bénéfices attendus pour le territoire ?

Au paragraphe 3.1 du dossier, le scénario de référence consistant à l'absence de mise en œuvre du projet est présenté. Considérant la sécurisation du carrefour entre la RD247 et la RD5 qui est prévue indépendamment du projet, il est clairement mis en évidence que ce

15/03/2025

Saint-Martin-des-Champs

scénario mènerait à un statu quo sur les enjeux avancés (accessibilité du secteur inchangée, trafic sur la RD247 non modifié, accidentologie déjà considérée comme faible n'évoluerait pas significativement, pas d'évolution des trajets pour les sapeurs-pompiers et gendarmes), mais que les coûts économiques et environnementaux liés au projet seraient évités. Êtes-vous en mesure de justifier en quoi ce statu quo sur les différents enjeux avancés est inacceptable et qu'il est nécessaire de consentir à ces coûts économiques et environnementaux ?

En p.25 du dossier, il est indiqué que « plusieurs hypothèses de tracé ont été envisagées ». Quelles ont été ces différentes hypothèses ? Quels arguments ont permis de trancher en faveur de celui proposé aujourd'hui ?

En p.26 du dossier, il est indiqué qu'« il est difficile d'évaluer précisément à ce stade les effets du contournement sur l'accessibilité de l'Ouest du Mortainais, et donc sur son développement économique ». Or, cet impact supposé positif est justement avancé comme une justification du projet. Il paraît donc très surprenant que l'impact sur l'accessibilité de l'Ouest du Mortainais n'ait pas fait l'objet d'études plus poussées afin de le chiffrer et d'appréhender la réelle pertinence du projet sur ce point. Pouvez-vous développer ?

En p.26 du dossier sont abordés les diminutions de temps de trajet permises par le projet :

1/ Le temps de trajet entre la RD103(sud) et la RD5 passerait de 10 min à 8 min et éviterait la traversée de Saint-Martin-des-Champs. Combien de véhicules ce trajet concernerait-il journalièrement ? Quel serait l'impact chiffré sur la RD247 ?

2/ Le temps de trajet entre la RD103(sud) et l'Est de Saint-Ovin, aujourd'hui de 14 min (29 min pour Juvigny-les-Vallées et 39 min pour Mortain), serait réduit de 1 min. Ce gain est objectivement dérisoire. Ceci est d'autant plus inquiétant pour le bienfondé du projet qu'il s'agit de l'une des justifications avancées pour le réaliser. Dans ces conditions, maintenez-vous donc que le projet permettrait de désenclaver l'Ouest du Mortainais ?

En p.27 du dossier il est indiqué que le projet aurait pour conséquence l'augmentation du trafic sur les RD47, RD5 et RD457. Dans quelles proportions ces trafics augmenteraient ? Cette augmentation est-elle bien souhaitable, notamment pour la RD457 qui n'est manifestement pas adaptée à un trafic régulier contrairement aux deux autres (faible largeur, nombreux virages sans visibilité, ...) ? Quel impact de cette évolution est attendu sur l'accidentologie au niveau de ces axes ?

En p.27 du dossier il est indiqué que la méthodologie utilisée pour estimer les évolutions du trafic à horizon 2045 « a depuis changé » et que « les données présentées [au dossier] s'appuient sur une hypothèse d'augmentation du trafic plus élevée qu'elle ne devrait l'être à l'horizon 2045 ». Dans ces conditions, est-il possible de présenter des estimations actualisées selon la dernière version de la méthodologie nationale ?

L'évaluation de la qualité de l'environnement sonore en situation actuelle à proximité du projet, exposée en p.28 du dossier, ne semble pas présenter de nuisances particulières, notamment au niveau de la RD247 tel qu'invoqué. En revanche, l'évaluation des impacts liés au projet montre que, si le niveau sonore baisse légèrement au niveau de la RD247, il est décuplé dans une vaste zone de plusieurs centaines d'hectares aujourd'hui « très calme ». Ainsi, l'impact net du projet sur l'environnement sonore des riverains et de l'environnement semble fortement négatif. Ce point a-t-il bien été pris en considération dans le choix de proposer ce projet ?

En p.30 du dossier est évoqué l'impact sur la sécurité routière. Il est indiqué que l'étude de sécurité a montré que l'infrastructure existante est « adaptée à son environnement et au trafic, sans zone considérée comme particulièrement accidentogène » (ainsi qu'en p.12 du dossier : « accidentologie comme relevant d'un niveau « faible » sur la zone du projet »). Il est aussi précisé que le projet « conduirait à « des gains de sécurité positifs » limités à l'horizon 2045, tout en soulignant qu'ils sont « à nuancer avec les coûts globaux du projet [coût de l'infrastructure, coûts environnementaux, coûts des émissions GES (gaz à effet de serre)] qui ne sont pas évalués dans le cadre de cette étude mais que l'on peut estimer bien plus importants ». De plus, il est stipulé que « le report de trafic sur la RD5 ou encore la RD47, axes les plus accidentogènes sur la zone d'étude, pourrait ainsi participer à l'augmentation du nombre d'accidents ». Considérant ainsi que les infrastructures existantes donnent satisfaction et que l'accidentologie actuelle est faible, que le projet aurait un impact direct faiblement positif et qu'il pourrait avoir des impacts indirects générant des dangers supplémentaires, il est inquiétant pour le bienfondé du projet que cet élément soit une justification avancée pour le réaliser. Dans ces conditions, maintenez-vous donc que le projet permettrait de diminuer l'accidentologie à l'échelle du territoire ?

En p.31 du dossier est abordée la question de la diminution du temps d'intervention pour les sapeurs-pompiers et les gendarmes, mais il est indiqué que « les gains en temps sont complexes à estimer » et qu'aucun chiffre n'est aujourd'hui disponible. Ce point est également inquiétant pour le bienfondé du projet, puisqu'il s'agit encore une fois d'une justification avancée pour le réaliser.

Au paragraphe 3.3 du dossier est évoqué et décrit sommairement un scénario 1bis comportant un créneau de dépassement. Cette variante est-elle envisagée à ce stade ? Quels seraient ses avantages et ses inconvénients ?

En p.33 et 34 du dossier sont présentés les enjeux et impacts potentiels en termes d'habitats naturels et de zones humides. Il est bien indiqué que le projet « aura des impacts sur l'environnement », et notamment sur les zones humides. Il est par exemple montré dans l'état initial milieux naturels que le projet coupe deux corridors majeurs de la trame bleue du territoire et empiète sur la trame bocagère, que des enjeux sont identifiés sur l'avifaune nicheuse, les chiroptères et plus largement sur les habitats naturels. Avez-vous des éléments chiffrés de surfaces et linéaires de zones humides et d'habitats directement impactés par le projet ? Les mesures d'évitement et de réduction proposées dans l'étude milieux naturels seront-elles bien toutes reprises dans le projet ? Quels impacts résiduels persisteraient, notamment au regard des continuités écologiques, et quels seraient les moyens de les compenser ?

D'autre part, il serait imaginable qu'un impact indirect du projet apparaisse suite à sa création, avec la construction de nouvelles zones

| | | |
|------------|----------------------------|--|
| | | <p>urbanisées à proximité immédiate (dans les zones autorisées au PLUi actuel ou dans ses versions futures). Cet impact indirect aurait lui aussi des conséquences importantes sur les milieux naturels du secteur. Avez-vous appréhendé cette problématique ? Pouvez-vous la développer ?</p> <p>En p.35 du dossier sont clairement mis en avant les forts niveaux d'enjeux paysagers présents sur le secteur, et il est indiqué que le projet « risque de porter des atteintes fortes au paysage du secteur ». Considérant cela, et malgré la mise en œuvre de mesures de compensation (aujourd'hui non décrites), la mise en œuvre du projet reste-t-elle bien acceptable ?</p> <p>En p.37 du dossier est abordé le coût financier du projet. Il est précisé que les 14 000 000 €HT avancés ne comprennent notamment pas les mesures compensatoires, pourtant a priori massives et donc financièrement dimensionnantes. Dans quelle mesure pensez-vous que ce budget doit être augmenté pour couvrir l'ensemble des coûts d'investissement nécessaires ? D'autre part, quel serait le coût annuel d'entretien de ce nouvel équipement ?</p> <p>Il convient toutefois de noter que cette enveloppe correspond à l'échelle du budget du Département à plus de 3 ans de dotations de fonctionnement pour les collèges (4,3 M€ versés en 2022), 18 mois d'investissements dans les collèges (9 M€ engagés en 2021), à plus d'un an du budget « Eau, milieux naturels et espaces naturels sensibles » ou encore au budget annuel dédié à l'« Espace rural et développement durable des territoires » (selon le budget 2024). À noter également qu'il correspond aussi aux 15 millions d'euros d'économie demandés au Département par la Loi de Finance 2025. Ainsi, dans le présent contexte de restrictions budgétaires, et au regard des faibles avantages et des désordres majeurs soulevés ci-dessus, se pose clairement la question de la pertinence de ce projet.</p> <p>En conclusion, il apparaît nettement que le projet tel que présenté aujourd'hui présente plus d'inconvénients que d'avantages, et que sa non-mise en œuvre y serait préférable. À mes yeux, sa justification semble donc fragile et son bienfondé même reste à démontrer. Espérant que vos réponses et la présente concertation préalable puissent répondre à toutes les questions soulevées.</p> |
| 16/03/2025 | Saint-Quentin-sur-le-Homme | <p>Beaucoup d'argent dépensé pour peu de choses.</p> <p>Si la déviation reprenait l'idée original de relier l'A84 avec une 4 voies pourquoi pas, mais dans l'état c'est vraiment n'importe quoi !</p> <p>J'aimerais et j'espère connaître le noms des élus qui sont pour, et savoir combien ils vont toucher à la suite de ces travaux inutiles.</p> |
| 16/03/2025 | Saint Loup | <p>Cette route devra être traversée pour se rendre à Avranches.</p> <p>Est-il prévu des aménagements pour les cyclistes ?</p> |
| 16/03/2025 | Saint Loup | <p>Bonjour,</p> <p>Pas écolo mais soucieuse de l'efficacité des deniers publics .</p> <p>14 millions d'euros pour gagner 2 minutes en voiture => non efficace (qu'est-ce que 2 minutes dans une journée ?).C'est absurde.</p> <p>14 millions d'euros pour gagner 2 minutes en voiture avec pour résultat de bitumer encore + => non efficace par rapport à l'écoulement des eaux (ce projet a pensé aux multiples dégâts des eaux, inondations ? : plus on bitume, plus les dégâts sont nombreux, fréquents et dommageables pour les collectivités, les particuliers, les assurances)</p> <p>14 millions d'euros pour épargner les riverains de la RD 247 pour nuire à d'autres => ce serait déplacer le problème des uns vers d'autres => non équitable (il fallait y penser avant de délivrer des permis de construire à gogo le long de la Rd 247)</p> <p>C'est 14 millions d'euros devraient plutôt être réfléchis sur le point des transports en commun (parcours du combattant dans la Manche pour les habitants en campagne qui ne gagnent pas 2 minutes à tenter de se mouvoir en transport collectif).</p> |
| 16/03/2025 | Saint-Martin-des-champs | <p>Je réside à saint Martin des champ, mes enfants sont scolarisés sur l'école qui donne sur la route "bouchonnée". Si la route est dangereuse, c'est par les trottoirs très étroits mais je n'y ai jamais vu un flux vraiment important quelque soit l'heure concernée et quel que soit l'endroit du bas de saint Martin jusqu'au Leclerc. Le gros du flux, c'est des personnes comme moi, qui vont dans les commerces, les écoles... Je ne serai pas dans les quelques pourcentage qui vont se dévier...</p> <p>Par ailleurs, le projet Axe Avranches-Granville qui lui correspond bien à un trafic intense et des riverains en danger, n'en fini pas de ne pas finir. Quel intérêt de rajouter un nouveau projet routier qui va échouer pour les mêmes raisons... Merci d'investir l'argent de nos impôts plus utilement... Rénovation de bâtiments comme les collèges par exemple ...</p> |
| 16/03/2025 | Avranches | <p>Je suis persuadé que la réalisation du contournement va offrir une chance de développement pour notre territoire. Il apparaît également que se serait une hérésie que le projet n aboutisse pas en vu du positionnement de la caserne de pompiers et de la future gendarmerie.</p> |